

N/réf : E2017-030-MP/EM

Objet : Invitation – Réunion de Bureau du 7 mars 2017

Mesdames, Messieurs les membres du Bureau,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion de Bureau qui aura lieu :

**Le mardi 7 mars 2017 à 10 heures**  
**Salle de réunion du PNR – 1 avenue François Goby**  
**A Saint-Vallier-de-Thiey**

**Ordre du jour :**

→ Préparation du vote du budget et du Comité Syndical du 16 mars 2017

→ Point d'information :

- Programme d'actions du Parc 2017-2018
- Contrat de ruralité CAPG : quelle implication du Syndicat Mixte du PNR ? Calendrier.
- Logis du Pin : échange sur la réflexion soumise suite à la réunion interdépartementale du 9 février
- Point sur la Communication :
  - Dossier de presse – documents institutionnels
  - Evènementiel en général, Fête du Parc en particulier
  - 5 ans du PNR - 50 ans des Parcs en général

→ Questions diverses

Je vous remercie vivement de me confirmer votre présence.

Dans l'attente du plaisir de vous y retrouver, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président  
Maire de Gourdon



Eric MELE

P.J. : ordre du jour détaillé et documents afférents

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR • 1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63

Fax : 04 92 42 39 29 • E-mail : [contact@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:contact@pnr-prealpesdazur.fr) • Site Internet : [www.pnr-prealpesdazur.fr](http://www.pnr-prealpesdazur.fr)

---

Procès-verbal de la réunion des membres du Bureau du  
7 mars 2017 à 10 h  
salle de réunion locaux du PNR – Saint-Vallier-de-Thiey

---

Secrétaire de séance : Eric MELE

Membres en exercice : 16

Membres présents(es) : 5

Absents-Excusés(es) : 11

Dont Pouvoirs : 0

Présents(es) : Eric MELE, Roger CRESP, Jean-Pierre DAVID, René GILDONI, Laurence TRASTOUR-ISNART.

Absents-Excusés(es) : Catherine BUTTY, Jean-Marc DELIA, Patricia DEMAS, Loïc DOMBREVAL, Yves FUNEL, Charles-Ange GINESY, Gérald LOMBARDO, Stéphane MAILLARD, Jean-Pierre MASCARELLI, Serge MAUREL, Jacques VARRONE.

L'an deux mille dix sept le sept mars à 10 heures, le Bureau régulièrement convoqué en date du 28 février 2017, s'est réuni en session ordinaire – salle de réunion – locaux du PNR à Saint-Vallier-de-Thiey - sous la présidence de Monsieur Eric MELE.

Le Président accueille les membres du Bureau et les remercie pour leur présence.

## **1. Préparation du vote du budget et du Comité Syndical du 16 mars 2017 à Gilette**

### **a. Présentation du budget détaillé (dans la continuité du DOB)**

Le projet de budget est présenté au Bureau : pas de questions particulières.

Quelques points nouveaux soumis à délibération en Comité Syndical sont détaillés (voir point b).

### **b. Validation du projet d'ordre du jour pour le Comité Syndical du 16 mars 2017**

#### **o Délibérations**

- Vote du Compte de Gestion, Compte Administratif, Affectation du Résultat de l'année 2016, et Budget Primitif 2017
- Délibération passage Charte à 15 ans.
- Création de 2 emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

- Indemnités du Président : *le bureau valide la proposition à faire au Comité Syndical, présentée en annexe ; il est rappelé que les membres du Bureau peuvent établir une demande de remboursement de leurs frais pour participation aux réunions de bureau et réunions de travail auxquelles ils assistent au nom du PNR (pas pour les comités syndicaux où ils représentent leur collectivité). Une procédure sera proposée dès que possible pour en faciliter la réalisation.*
- Approbation du Projet éducatif du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur « Une stratégie pour développer des démarches pédagogiques et de sensibilisation à l'Environnement et au Territoire dans les Préalpes d'Azur » (2017-2024)
- Constitution d'un Groupement des Parcs et des projets de Parcs de la Région PACA pour l'achat de fournitures
- Financement complémentaire pour la labellisation de l'Estéron « Rivière Sauvage » (*nous avons appris après la délibération de fin janvier que l'Agence de l'Eau et potentiellement la Région pouvaient financer également les frais d'audit AFNOR : proposition de révision du plan de financement*).
- Rapport des délégations de compétences du Bureau et du Président

○ **Points d'information au Comité Syndical, retenus par le bureau :**

- Projection en avant-première du nouveau film du Conseil de Développement  
*Cela permettrait de répondre à la demande d'un comité Syndical pas uniquement administratif (ouvrir un temps d'échange). Cela suppose un comité syndical de 09h30 à 12h pour laisser place au film (1/2 h) et à un temps d'échange qui pourra être prolongé par un buffet.*
- Gouvernance autour de la Charte PNR :  
*En réponse aux demandes du comité syndical du 27 janvier 2017 d'une meilleure implication des délégués qui le souhaitent, proposition de limiter les commissions au profit de groupes projets limités dans le temps pour faire avancer les différents projets en cours, avec un duo d'élus référents (1 au bureau, 1 autre, pour permettre plus de communication et de la suppléance)*

*Nouveaux groupes proposés pour 2017 :*

*\* Priorités et Modes d'action du Syndicat Mixte : construire un outil de pilotage partant des moyens (nombre de jours de travail permis par les cotisations), pour arbitrer les modes d'intervention du Syndicat Mixte*

*\* Mécénat*

*\* Connaissances et Système d'information territorial*

*Préparation à finaliser pour le comité syndical*

## **2. Points d'information**

### **a. Programme d'actions du Parc 2017-2018**

Les Bureaux du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, réunis à Vence le 7 septembre 2016 et à Pont du Loup le 27 octobre 2016, ont examiné les priorités du programme d'actions 2017-2018, définies à partir :

- Des orientations proposées par les commissions thématiques du Parc, réunies en juin-juillet 2016,
- Des préconisations du Conseil National de Protection de la Nature, transmises au Parc durant l'été 2016,
- Des enjeux transversaux que le Parc doit aborder en matière d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte et de gouvernance participative.

Ce programme d'actions devait faire l'objet d'un Comité de pilotage de la Convention d'objectifs 2015-2020 signée entre l'Etat et la Région le 2 décembre 2016.

Il a été annulé en concertation avec la Région considérant les rebondissements budgétaires de fin d'année, qui ne sont pas stabilisés (Cf RDV le 7 mars après midi avec la Région, reporté le 29 mars).

Le comité syndical du 27 janvier dernier a acté l'intérêt de mieux revoir, face à la capacité d'action permise par la cotisation, les priorités du programme et de dégager différents mode d'actions pour le Syndicat Mixte : maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage en partenariat avec les EPCI/communes, en mutualisation de projets qui restent financés par les intéressés directs ...Etc...

La Région confirme, en lien avec la nouvelle feuille de route en projet le principe de repousser à juin 2017 la validation du programme d'actions 2017-2018 pour privilégier ce temps de travail constructif.

Le Comité Syndical pourrait suivre immédiatement le COPIL de la Charte, et la date en serait fixée en tenant compte prioritairement des disponibilités de Mme TRASTOUR et Mr DOMBREVAL.

*Elu référent : Eric MELE et Emile TORNATORE (proposés en avril)*

#### **b. Contrat de ruralité CAPG : quelle implication du Syndicat Mixte du PNR / calendrier**

Le contrat de ruralité est une actualité forte entre l'Etat et les EPCI pour formaliser et rendre lisible les priorités d'actions à horizon 4 ans.

Le PNR est naturellement associé : soit parce que des projets sur le territoire de l'EPCI (ou inter-territoriaux) relèvent de la Charte du PNR, soit parce que dans l'exercice de veille en terme de cohérence des politiques publiques, l'Etat est attentif à ce que les projets intègrent les enjeux et recommandations en lien avec la Charte.

Le calendrier s'accélère avec la CAPG qui prépare un contrat de ruralité sur le Haut Pays.

Il est envisagé une co-signature (ce qui supposerait de pouvoir d'ores et déjà délibérer sur le projet). Le pragmatisme pourrait être une simple coopération technique, en veillant à rendre visible notre implication.

Eric MELE propose que le Comité Syndical délègue au Bureau (et non pas au seul Président), la validation d'une co-signature du contrat de ruralité.

#### **c. Echange sur la réflexion autour du Poste Source/projets photovoltaïque soumise par Eric MELE suite à la réunion interdépartementale du 9 février 2017.**

Eric MELE rappelle son initiative, qui a pour but d'essayer d'anticiper l'arrivée de champs de panneaux photovoltaïques et d'essayer d'en faire une meilleure opportunité pour le territoire.

Il va rencontrer les maires les plus directement concernés en amont de la mission d'un stagiaire sur les aspects paysagers (pour conforter les avis sur les projets au titre de la Charte du PNR, enjeu de localisation pertinente), et avancer sur l'idée d'expérimenter l'agri-photovoltaïsme... à suivre.

#### **d. Point sur la Communication**

*Elu référent Loïc DOMBREVAL, empêché.*

- La pochette « Dossier de presse » est remise aux participants.

- Le Bureau prend acte d'une proposition de cadrage issue d'échanges en groupe projet 2016 et au sein de l'équipe (cf en annexe) ; En effet les salariés du PNR ne peuvent être mobilisés à merci bien qu'il soit demandé à tous une grande disponibilité y compris les week-ends. Il conviendra d'en informer les communes et les principaux partenaires dans le but de pouvoir planifier mieux les demandes. Outre le présentiel, la présence du PNR peut être assurée via un kit de communication et/ou le relais du délégué du PNR et quand il le juge utile le Conseil de Développement.
- **Fête du Parc** : l'organisation se préfigure en lien avec la commune de Vence. A noter les évolutions de personnel au sein du PNR et l'arrêt maladie de l'agent en charge des manifestations sur la commune de Vence ce qui invite à une grande vigilance sur le qui s'engage à faire quoi. La participation financière de la Région est encore incertaine en date du 7 mars 2017.
- « **50 ans des Parcs** » : information sur ce qui se prépare à l'échelle nationale ; bien que la tâche semble un peu grande pour l'intérêt que cette manifestation aura pour le territoire, le Bureau confirme l'intérêt d'être présent, dans un format modeste. Les acteurs du territoire seront mobilisés pour connaître leurs aspirations et trancher entre les possibilités de promouvoir des produits (dégustations) ou de les vendre. Il est proposé d'étudier la faisabilité d'un petit film d'accroche avec des images identitaires pour le parc et les slogans qui valorisent ses ressources.
- « **5 ans du PNR Préalpes d'Azur** » : proposition de ne pas faire un évènement pour un évènement mais placer des manifestations de cette année sous cette bannière (La fête du Parc, Le lancement de la marque Parc – A caler en Juin) + une parution du journal du parc avec un Edito adapté, si possible avant la fête .

La séance est levée à 12 heures trente.

Le Président  
Maire de Gourdon,



Eric MELE